



Lundi 6 juillet 2015

RIFSEEP

Les négociations autour du conflit des 2 et 3 juillet 2015 se terminent à MATIGNON !

FO et le SNCTA avaient déposé des préavis de grève pour les 2 et 3 juillet pour exiger des garanties sur des points précis et importants pour les personnels et pour la DGAC.

Les réunions de conciliation entre le cabinet du secrétariat d'État aux transports et les deux organisations syndicales se sont enchaînées depuis le vendredi 26 juin jusqu'au mercredi matin. Des discussions complémentaires se sont ensuite initiées avec le cabinet du Premier ministre.

Malgré les demandes répétées de FO au cours de ces 8 derniers mois, les services de la DGAC n'ont jamais défendu le dossier « RIFSEEP DGAC » auprès de l'Administration et se sont contentés du courrier du Directeur Général en date du 24 mars. Personne n'avait fait la démonstration de l'incompatibilité quasi totale des mécanismes indemnitaires DGAC avec le RIFSEEP avant notre réunion de conciliation. C'est ce que nous nous sommes attachés à faire au cours de cette dernière semaine, notamment avec le cabinet du Premier ministre.

L'arbitrage final de Matignon obtenu jeudi en soirée précise que :

Les avancées pour les personnels administratifs actées en RIM (réunion interministérielle) le mardi 30 juin en soirée sont confirmées. Il sera créé un dispositif de prime satellite permettant :

- de se prémunir contre toute perte de rémunération ;
- de permettre des revalorisations indemnitaires dans le futur.

Concernant les personnels techniques (ICNA, IEEAC, IESSA, TSEEAC et agents assimilés), Matignon a repoussé la date butoir du 15 juillet, proposée mardi soir par notre ministère, pour l'obtention d'une réponse en faisant valoir une actualité nationale et internationale chargée qui ne permettrait pas l'examen de ce dossier dans le laps de temps imparti.

- d'après Matignon, le maintien de la date du 15 juillet amènerait inévitablement une réponse négative ;
- d'après Matignon, notre demande est justifiée ;
- d'après Matignon, la possibilité d'exclusion reste ouverte.

Afin de pouvoir apporter une réponse positive à notre demande, Matignon a validé le report de la date limite d'exclusion du 30 juin au **31 décembre 2015**.

FO prend acte des engagements du cabinet du Premier ministre et poursuit son action sur ce sujet extrêmement sensible pour les personnels dans l'objectif de l'obtention d'une réponse positive dans les délais les plus courts.

